

Non classifié

Français - Or. Anglais

2 juillet 2026

**DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES ENTREPRISES
COMITÉ DE LA CONCURRENCE**

Résumé de la table ronde sur la concurrence dans l'offre de services d'informatique en nuage

Annexe au compte rendu succinct de la 146^e réunion du Comité de la concurrence

19 juin 2025

Le présent résumé du Secrétariat de l'OCDE présente les principales conclusions de la table ronde consacrée à la concurrence dans l'offre de services d'informatique en nuage, qui a eu lieu à l'occasion de la 146^e réunion du Comité de la concurrence, le 19 juin.

D'autres documents consacrés à ce sujet sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.oecd.org/en/events/2025/06/competition-in-the-provision-of-cloud-computing-services.html>

M. Ori Schwartz

Courriel : ori.schwartz@oecd.org

JT03590230

Résumé de la table ronde sur la concurrence dans l'offre de services d'informatique en nuage

Établi par le Secrétariat¹

Le 19 juin 2025, le Comité de la concurrence de l'OCDE a organisé une table ronde consacrée à la concurrence dans l'offre de services d'informatique en nuage, présidée par M. Benoît Cœuré, président de l'Autorité de la concurrence. Les principaux éléments qui se dégagent de la note de référence préparée par le Secrétariat de l'OCDE, des contributions écrites et des interventions des experts ayant pris part aux débats sont les suivants :

1. Les services d'informatique en nuage ont pris une grande importance stratégique dans l'ensemble de l'économie

L'informatique en nuage est devenue une base essentielle de l'économie numérique en servant de socle à un large éventail d'activités des entreprises, des administrations publiques et des consommateurs. Ses caractéristiques essentielles, à savoir l'évolutivité, la flexibilité et un accès aux services à la demande, ont permis d'opérer une transformation numérique rapide dans l'ensemble des secteurs. Le secteur se caractérise par sa croissance rapide, de nombreuses juridictions faisant état de taux de croissance annuel des chiffres d'affaires oscillant entre 20 et 40 %. Les services d'informatique en nuage jouent aujourd'hui un rôle capital dans le déploiement de l'intelligence artificielle (IA), l'analyse de données et la dématérialisation des services publics.

2. La structure du marché des services infonuagiques présente un certain nombre de facteurs qui pourraient poser des problèmes de concurrence

L'ensemble des pays membres de l'OCDE qui ont mené des analyses du marché des services infonuagiques ont relevé des facteurs communs qui pourraient altérer la libre concurrence.

2.1. Forte concentration et rôle des *hyperscalers*

Le secteur de l'informatique en nuage se caractérise par sa forte concentration entre un petit nombre de grands fournisseurs, appelés *hyperscalers* (Amazon Web Services (AWS), Microsoft Azure et Google Cloud). Ces trois entreprises détiennent la majorité du marché dans les pays membres de l'OCDE qui ont évalué la répartition des parts de marché au niveau national. Dans certaines juridictions, AWS et Microsoft détiennent à eux deux une part de marché pouvant atteindre 80 %. Ces entreprises bénéficient d'économies d'échelle considérables, d'une intégration verticale et de puissants effets de réseau, ce qui renforce leur pouvoir de marché et crée d'importantes barrières à l'entrée pour les nouveaux acteurs.

¹ Ce résumé ne reflète pas nécessairement l'avis de tous les participants du Forum mondial sur la concurrence. Il récapitule néanmoins les points essentiels qui se sont dégagés des débats ayant eu lieu au cours de la table ronde, dont ceux qui ressortent de la note de référence, des exposés des spécialistes qui sont intervenus et des contributions écrites et orales des participants.

2.1.1. Barrières à l'entrée et au changement de fournisseur

Les barrières à l'entrée sur le marché du cloud sont considérables, en raison des investissements massifs nécessaires aux centres de données et à l'infrastructure, ainsi qu'à l'accès à des puces avancées capables de supporter les charges de travail propres à l'IA. Les clients sont confrontés à des coûts élevés de changement de fournisseur dus à des problèmes d'incompatibilité technique, des normes propriétaires, des conditions contractuelles complexes et des frais de sortie élevés (frais liés au transfert des données vers un emplacement extérieur au cloud du fournisseur). Ces facteurs contribuent au verrouillage des clients et limitent la capacité des utilisateurs à recourir à plusieurs fournisseurs ou à migrer entre les fournisseurs.

2.1.2. Intégration de services numériques adjacents

Les *hyperscalers* tirent parti de leurs positions sur les marchés numériques connexes, tels que les logiciels de productivité, les bases de données et les plateformes d'IA, pour renforcer leurs offres sur le cloud. Cette intégration crée de puissants écosystèmes qui consolident encore leur pouvoir de marché et soulèvent des inquiétudes quant à l'exploitation de leur position dominante dans des marchés adjacents.

2.2. Les études de marché réalisées à ce jour ont relevé des préoccupations communes en matière de concurrence

On peut citer les suivantes :

- **Barrières au changement de fournisseur et verrouillage des clients** : l'une des principales préoccupations concerne la généralisation des barrières au changement de fournisseur, qu'elles soient techniques (ex. : absence d'interopérabilité, API propriétaires) ou contractuelles (ex. : contrats de longue durée, tarification complexe). Les frais de sortie (frais imposés sur les données transférées en dehors d'un réseau sur le cloud), qui dépassent parfois largement les coûts effectifs, sont considérés comme des obstacles de taille. Ces pratiques peuvent décourager les clients de changer de fournisseur et réduire la pression concurrentielle.
- **Pratiques tarifaires et crédits cloud** : les structures de tarification des services infonuagiques sont souvent opaques et imprévisibles, ce qui complique la comparaison des coûts et décisions en matière de migration. Le recours aux crédits cloud (à savoir d'importantes réductions ou des offres d'accès gratuit en faveur de start-ups en forte croissance) présente certes des effets proconcurrentiels, mais il soulève aussi des inquiétudes concernant les remises de fidélité et l'éventuelle éviction de concurrents de plus petite taille.
- **Extension du pouvoir de marché** : une surveillance de plus en plus rapprochée est appliquée aux pratiques telles que les ventes groupées et les ventes liées (par l'intégration d'outils collaboratifs dans l'infrastructure infonuagique) et les systèmes d'octroi de licences assorties d'exclusions, susceptibles de désavantager les fournisseurs concurrents. Par exemple, des modifications de conditions de licence peuvent accroître les coûts pour les clients souhaitant utiliser une infrastructure infonuagique concurrente, ce qui peut faire augmenter les coûts des concurrents et restreindre le choix des clients.
- **Interopérabilité et normalisation** : l'absence de normes techniques communes et de protocoles d'interopérabilité exacerbe le verrouillage des clients et limite leur capacité à adopter des stratégies multicloud. Bien que la normalisation puisse promouvoir la concurrence, le risque existe de voir des entreprises dominantes

influer sur les normes dans le but de consolider leurs propres positions sur le marché.

- **Concurrence sur les places de marché du cloud** : les fournisseurs de services infonuagiques exploitent des places de marché permettant à des tiers de proposer des applications et des services. Des préoccupations ont été soulevées concernant les conditions d'accès restrictives, les pratiques d'autopréférence et la possibilité pour ces places de marché de renforcer la domination du fournisseur hôte.

2.3. Les réponses sur le plan de l'action publique et de la réglementation en sont encore à leurs balbutiements

À ce jour, l'essentiel de l'activité des autorités de la concurrence a consisté à mener des études de marché. En Corée, en France, au Japon, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, les autorités de la concurrence ont réalisé des études de marché pour mieux appréhender la dynamique des marchés du cloud. D'autres juridictions telles que l'Espagne et les États-Unis ont entrepris d'autres activités d'analyse du marché.

L'Union européenne a instauré des cadres réglementaires ex ante, comme le Règlement sur les marchés numériques (DMA) et le Règlement sur les données. Le DMA prévoit la possibilité de désigner les services d'informatique en nuage comme des « services de plateforme essentiels » et impose des obligations aux contrôleurs d'accès afin d'éviter les restrictions aux changements de fournisseur et de garantir la portabilité des données. Le Règlement sur les données vise à éliminer les obstacles techniques et contractuels au changement de fournisseur et prévoit qu'après une période de transition, les utilisateurs ont la possibilité de changer gratuitement de fournisseur. La plupart de ces mesures n'ont pas été testées, mais elles visent à améliorer l'interopérabilité, à réduire le verrouillage des clients ainsi qu'à promouvoir un écosystème du cloud plus ouvert et plus concurrentiel.

2.4. Un large consensus se dégage s'agissant de l'importance de la concurrence dans les services d'informatique en nuage

Compte tenu de la nature mondiale des marchés du cloud, la coopération internationale entre les autorités de la concurrence revêt une importance capitale. La session a souligné la nécessité d'adopter des approches coordonnées en matière d'application du droit de la concurrence, de conception de la réglementation et d'établissement de normes afin de traiter les problématiques transfrontières et d'éviter la fragmentation de la réglementation.

L'informatique en nuage fait partie intégrante du développement et du déploiement des technologies d'IA. Le contrôle exercé par les hyperscalers sur des infrastructures critiques et leurs partenariats avec des entreprises d'IA soulèvent de nouvelles questions en matière de concurrence, notamment le risque d'autopréférence, les ventes groupées et la création de « goulets d'étranglement » dans la chaîne de valeur de l'IA. Les autorités surveillent ces évolutions de près, conscientes de la possibilité pour les fournisseurs de services infonuagiques d'influer sur l'orientation des recherches et des innovations dans l'IA.

Des efforts sont actuellement déployés pour mettre au point des normes techniques ouvertes et largement adoptées, dans le but de faciliter l'interopérabilité et de réduire les coûts de changement de fournisseur. Cependant, les autorités mettent en garde sur le fait que la normalisation doit être menée avec précaution afin d'éviter de consolider la domination des fournisseurs en place.

Plusieurs interventions des pouvoirs publics et domaines de réformes ont été envisagées :

- **Améliorer l'interopérabilité et la portabilité des données** : au moyen de mandats réglementaires et d'initiatives de normalisation, afin de réduire le coût du changement de fournisseur et de promouvoir la concurrence.
- **Surveiller les pratiques d'exclusion et y remédier** : y compris les ventes groupées, les ventes liées et l'octroi restrictif de licences afin de garantir l'égalité des règles du jeu.
- **Promouvoir la transparence** : en matière de tarification et de dispositions contractuelles, afin de donner du pouvoir aux clients et de leur permettre de faire des choix éclairés.
- **Créer des conditions favorables à des normes ouvertes et à l'innovation** : tout en se préservant du risque de renforcer la domination des acteurs en place.
- **Renforcer la coopération internationale** : pour tenir compte de la nature mondiale des marchés du cloud et harmoniser les approches réglementaires.